

# Modèle de politique en développement durable – Table des matières

## 1. Objet

Expliquez :

- Pourquoi l'établissement élabore une politique de développement durable?
- Dans quel contexte cette politique est-elle élaborée?
- Dans quel but (préciser les visées de la politique)?

## 2. Définitions

Précisez les principales définitions essentielles à la compréhension et à l'implantation de la présente politique.

## 3. Champ d'application

Expliquez à qui, dans l'établissement, s'adresse la politique et dans quel contexte est-elle applicable?

## 4. Principes directeurs

Énoncez les principes sur lesquels vous vous êtes appuyé pour choisir les orientations en matière de développement durable proposé par cette politique. Il est conseillé de s'inspirer des [16 principes](#) de la loi sur le développement durable.

## 5. Orientations

Énoncez les orientations de l'établissement à l'égard du développement durable. Une orientation s'exprime sous forme de but à portée générale qui indique le résultat souhaité, tout en tenant compte des attentes de l'organisation. Sa formulation doit être claire, concise et introduite par un verbe d'action, véhiculant une seule idée maitresse.

Les orientations définissent les priorités de l'organisation en développement durable et affirment ce qui guidera les actions posées par l'établissement afin d'intégrer le développement durable à ses activités. Elles représentent les principaux engagements de l'établissement envers le développement durable.

## 6. Mise en œuvre

Énoncez de quelle manière la politique sera appliquée.

Par exemple, l'établissement peut se servir des orientations énoncées dans la présente politique pour :

- élaborer un plan d'action consacré au DD;
- élaborer une stratégie consacré au DD;
- intégrer les orientations dans les autres documents structurants de l'organisation, sans produire de document spécifique au DD.

## 7. Rôles et responsabilités

Décrivez les rôles et les responsabilités des divers intervenants qui seront sollicités par la mise en œuvre de la présente politique (conseil d'administration, comité de développement durable, etc.).

## 8. Entrée en vigueur

Précisez à quel moment la politique entrera en vigueur et une disposition de temporisation, le cas échéant.

## 9. Considérations Importantes

La politique de durabilité doit être constituée comme un document qui:

- être simple et concis pour faciliter la communication et l'amélioration;
- connus et adoptés par tous les employés de l'entreprise et développés avec leur participation;
- être visible et accessible aux clients ou aux utilisateurs;
- orienter les actions de l'organisation en termes de durabilité, c'est-à-dire englobant les aspects environnementaux, socioculturels, économiques et de qualité de service;
- être aligné sur le plan d'action pour la durabilité, qui devrait inclure les buts, objectifs, actions, mesures des indicateurs de réussite, ressources, budget, échéances et parties responsables;
- être revu régulièrement pour être adapté aux changements locaux et globaux, si nécessaire;
- promouvoir le développement intégral des communautés, des relations intercommunautaires et du bien-être local, là où l'entreprise exerce ses activités;
- Permettre le respect des lois, règlements, etc. pour la protection de la biodiversité et des conditions environnementales ainsi que pour la protection du patrimoine historique et culturel,
- Promouvoir la sensibilisation et la formation en cherchant à sensibiliser chaque membre de la chaîne de valeur.